



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Pommes

Question écrite n° 8863

Texte de la question

M Albert Facon attire l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la foret sur l'inquietude que ressentent les arboriculteurs du Nord - Pas-de-Calais en ce qui concerne le controle des importations des pommes en provenance des pays tiers. Il lui demande, en consequence, ce que son ministere envisage afin de soutenir la production francaise et son exportation, et renforcer les mesures de controle des importations.

Texte de la réponse

Reponse. - La croissance tres significative des importations communautaires de pommes en provenance, notamment, de l'hemisphere Sud, pose un probleme important pour l'equilibre de ce secteur de production en France. Ces sujets de politique commerciale relevent de la competence communautaire et s'inscrivent dans les engagements europeens au GATT (accord general sur les tarifs douaniers et le commerce). Afin d'obtenir que la Communaute prenne les mesures indispensables de surveillance et d'encadrement de ces importations, le ministre de l'agriculture et de la foret est deja intervenu au conseil des ministres europeens de l'agriculture et aupres du commissaire europeen charge des questions agricoles. Les mesures annoncees par la Communaute, qui a fait etat d'engagements de moderation des exportateurs de l'hemisphere Sud pour ne pas depasser le chiffre de 580 000 tonnes sur la campagne, constituent un dispositif qui n'est pas satisfaisant pour le ministre de l'agriculture et de la foret : la limite fixee apparait en effet trop elevee, et le mecanisme de suivi mis en place par la Communaute - surveillance douaniere centralisee toutes les semaines a Bruxelles - insuffisant. Le ministre de l'agriculture et de la foret demande en effet que la limitation des importations soit plus stricte, fondee sur les parametres de la campagne et empechant notamment le recouvrement du debut de la campagne europeenne par les fins de destockage de l'hemisphere Sud. Ces actions seront poursuivies avec determination pour resoudre ce probleme qui apparait determinant pour l'avenir de la production francaise. Par ailleurs, afin de renforcer la competitivite de la filiere francaise, les actions de modernisation menees avec le concours de l'Office national interprofessionnel des fruits, des legumes et de l'horticulture (Oniflhor) ont ete recemment renforcees.

Données clés

Auteur : [M. Facon Albert](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8863

Rubrique : Fruits et legumes

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 janvier 1989, page 408